

À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT

Date de réception : _____ Logement : ___ chambre(s) Accessible
 Demande reçue par : _____ Statut : Marché Subvention
 Frais de demande payés par : comptant chèque Dossier : complet affiché

COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA CÔTE DE SABLE
 701-E, avenue King Edward
 Ottawa, Ontario, K1N 7N9
DEMANDE D'ADHÉSION

Nous, le Comité des membres, sommes un petit groupe de bénévoles qui s'occupe des tâches liées à l'adhésion des membres. Bien que ce formulaire demande beaucoup d'information, veuillez le compléter en **entier (incluant la section sur le revenu)** et le remettre à l'adresse ci-dessus. À la réception de ce formulaire, le comité des membres procèdera à une évaluation guidée par les lignes directrices prévues dans nos statuts. Toute information reste confidentielle. Une vérification du dossier de crédit sera effectuée afin de déterminer l'état financier de tout candidat considéré adulte (16 ans ou plus). Si vous avez des questions au sujet de la demande, veuillez communiquer avec le bureau au (613) 234-4554.

N.B. Chaque adulte (16 ans ou plus) faisant demande d'adhésion à la coopérative doit remplir un formulaire séparé.

DROITS D'OCCUPATION AU TAUX DU MARCHÉ	
TYPE DE LOGEMENT	REVENU ANNUEL BRUT MINIMAL INDIQUÉ
1 chambre à coucher (193/5 Somerset)	28 760 \$
1 chambre à coucher	29 400 \$
1 chambre à coucher (accessible)	29 400 \$
2 chambres (appartement) (667B & C)	34 760 \$
2 chambres	36 440 \$
3 chambres à coucher (accessible)	40 160 \$
3 chambres à coucher (jardin, demi sous-sol)	40 160 \$
3 chambres à coucher (+ sous-sol)	40 760 \$
4 chambres à coucher	44 920 \$
Veuillez noter : la coopérative d'habitation de la côte de sable ne pourra pas offrir de subvention aux candidats externes en ce moment.	

A. INFORMATION PERSONNELLE

1. Nom : _____
Prénom *Nom de famille*

Adresse : _____
Rue *Appart.*

_____ *Ville* *Province/Pays* *Code postal*

Téléphone : Domicile _____ Bureau _____

Courriel : _____

Date de naissance (mois, jour, année) : _____

Langue de communication préférée : _____

Êtes-vous : citoyen canadien immigrant reçu résident permanent

B. INFORMATION SUR LE MÉNAGE

1. Veuillez indiquer les personnes qui résideront dans le logement et leur lien à vous. Au besoin, vous pouvez mettre l'information en pièce jointe. *(Cette liste doit inclure les enfants qui résideront avec un autre parent à temps complet, mais qui visiteront régulièrement).*

1) _____ / _____ / _____
2) _____ / _____ / _____
3) _____ / _____ / _____
4) _____ / _____ / _____
Nom **Lien** **Age**

2. Quel type de logement souhaitez-vous? (# de chambres)? Cochez tous vos choix. 1 2 3 4

3. Vivez-vous présentement dans une coopérative d'habitation? Oui Non

4. Avez-vous besoin d'un espace de stationnement? Oui Non *(Nous avons une liste d'attente.)*

5. Avez-vous des animaux de compagnie? Oui Non Si oui, veuillez préciser _____

6. Acceptez-vous de vivre près des animaux? Oui Non

C. INFORMATION SUR LA COOPÉRATIVE ET LA CONTRIBUTION BÉNÉVOLE

1. Les membres de la coopérative doivent participer au bon fonctionnement et à l'entretien de la coopérative. À quelles activités êtes-vous prêt à vous engager? (Cochez tous vos choix) :

Participer à un comité Offrir des services professionnels Bulletin ou activités promotionnelles
Appels téléphoniques Travail administratif Travail physique (exemple : déneigement)
Autre (veuillez préciser): _____

2. Avez-vous déjà vécu dans une coopérative d'habitation? Oui Non

Si oui, veuillez indiquer où et quand : _____

3. Comment connaissez-vous la coopérative d'habitation Côte de sable? _____

D. INFORMATION SUR LES FINANCES ET L'EMPLOI

1. Employeur : _____

Poste : _____

Depuis quand travaillez-vous avec cet employeur? Année(s): _____ Date d'embauche: _____

Adresse : _____

Rue

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone : _____

Courriel : _____

2. Salaire annuel brut : _____ \$ Revenu mensuel brut : _____ \$

3. Revenu annuel/mensuel brut – Autres membres du ménage :

1) _____ / _____ / _____ / _____

2) _____ / _____ / _____ / _____

3) _____ / _____ / _____ / _____

4) _____ / _____ / _____ / _____

Nom du membre

Source de revenus

Revenu annuel

Revenu mensuel

Autres sources de revenu annuel/mensuel

1) _____ / _____ / _____

2) _____ / _____ / _____

Employeur / source de revenus

Revenu annuel

Revenu mensuel

REVENU ANNUEL TOTAL DU MÉNAGE : _____ \$

REVENU MENSUEL TOTAL DU MÉNAGE : _____ \$

4. Banque/mutuelle : _____

Adresse : _____

Rue

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone : _____

5. Coûts d'habitation mensuels actuels :

Loyer/hypothèque : _____ \$ Hydro et/ou eau chaude : _____ \$

E. INFORMATION SUR VOS RÉFÉRENCES

1. Vérification de propriétaire

Nom du propriétaire : _____

Adresse : _____

Rue

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone: _____

2. Employeur précédent : Pouvons-nous contacter votre employeur précédent? Oui Non (Voir ci-dessous)

Employeur précédent: _____

Adresse: _____

Rue

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone : _____

Si NON, pourquoi? _____

3. Veuillez indiquer deux personnes, autres que des membres de la coopérative d'habitation de la Côte de sable et/ou de la parenté, que nous pouvons contacter à des fins de référence et qui pourraient fournir de l'information au sujet de votre expérience et/ou potentiel en tant que bénévole :

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Lien : _____

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Lien : _____

*J'accepte que ce formulaire ne soit qu'une **demande d'adhésion** seulement et que cette demande n'oblige pas la coopérative d'habitation de la Côte de sable de m'offrir un logement dans la coopérative. J'atteste que l'information dans cette demande est véridique et je donne l'autorisation de procéder à la vérification de l'information ci-présente ainsi qu'une vérification du crédit financier.*

Date _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Signature _____

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Je comprends qu'afin de compléter le processus de demande d'adhésion, la Coopérative d'habitation de la Côte de sable va procéder à une vérification des références aux fins suivantes : dossier de crédit, historique de location, références personnelles ;

Ce formulaire donne la permission à la Coopérative d'habitation de la Côte de sable de compléter les vérifications mentionnées.

NOM : EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE	
SIGNATURE : VEUILLEZ SIGNER	
DATE	

Veillez noter : Afin que votre demande soit complète et qu'elle puisse être évaluée, elle DOIT être accompagnée de :

- 1. l'acquittement des frais d'adhésion de 20 \$ non-remboursables par formulaire;**
- 2. la demande COMPLÈTE pour chaque adulte (16 ans ou plus) qui fait la demande d'adhésion et qui envisage d'habiter dans le logement;**
- 3. documents pour la vérification de revenus dans un format acceptable pour la coopérative pour chaque membre du ménage ayant un revenu (voir annexe E – Vérification de revenu).**

INFORMATION SUR LA VÉRIFICATION DU DOSSIER DE CRÉDIT

Afin de permettre une vérification de votre dossier de crédit, veuillez fournir l'information suivante :

1. Nom : _____
Prénom *Nom de famille*

2. Nom (conjoint/e) : _____
Prénom *Nom de famille*

Adresse : _____
Rue *Appartement*

_____ *Ville* *Province/Pays* *Code postal*

Date de naissance (mois, jour, année) : _____
MM *JJ* *AAAA*

***** TOUTE INFORMATION RESTE CONFIDENTIELLE *****

Nous vous remercions de votre coopération.

Le Comité des membres
Coopérative d'habitation de la Côte de sable

COOPÉRATIVE DE LA CÔTE DE SABLE

Inaugurée en 1984, la Coopérative d'habitation de la Côte de sable comprend 62 logements au centre d'Ottawa dans le quartier de la Côte de sable. Elle est située sur la rue Somerset Est, l'avenue King Edward et la rue Henderson, sur une propriété louée auprès de l'Université d'Ottawa. L'Université d'Ottawa accorde la location de la propriété en échange de l'hébergement d'un nombre d'étudiants de l'Université par la coop.

Nos édifices comprennent des maisons en rangées, des duplex et triplex. La Coop est composée de logements à une, deux, trois ou quatre chambres à coucher. Tous les logements ont un frigidaire et un four. Plusieurs logements sont dotés d'un balcon et/ou d'une petite cour. Certains espaces de stationnement sont disponibles pour un frais mensuel. Au sud de la Coop (au sud de la rue Somerset), se trouve une aire commune avec structure de jeu pour enfants, des tables de pique-nique et une aire de barbecue. Cet espace commun peut être utilisé par tous les membres.

La solution coop

La Coopérative d'habitation de la Côte de sable est une corporation à but non lucratif. En devenant membre de la Coop, vous devenez du coup membre de la corporation. Les membres adoptent des règles, votent sur l'augmentation ou la diminution des droits d'occupation et veillent à l'entretien des logements.

La Coopérative d'habitation de la Côte de sable offre une alternative abordable au loyer d'hébergement typique. Les droits d'occupation sont en fonction du revenu : une subvention du gouvernement fédéral fournit un certain montant d'aide aux droits d'occupation pour des membres qui ont des besoins financiers particuliers. L'aide est établie en fonction du revenu annuel/mensuel du ménage du membre. À l'heure actuelle, aucun membre ne paye plus de 30% de son revenu mensuel brut en droits d'occupation. Ce pourcentage peut être modifié de temps à autre par le vote des membres.

Les avantages de la coop

Le logement coopératif est une alternative à la location ou à l'achat. Il n'y a pas de propriétaire ou de surintendant dans une coop; personne ne cherche à tirer profit des droits d'occupation. Nous sommes des membres d'une corporation de logement coopératif. Nous accomplissons les tâches de propriétaire et de surintendant nous-mêmes, en partageant le travail afin de diminuer les coûts.

En tant que membre de la coopérative, vous aurez une voix égale quant aux décisions qui touchent à votre logement. Une coopérative est gérée de façon démocratique; les membres participent dans les décisions majeures. Vous saurez comment et pourquoi votre argent est dépensé.

Est-ce qu'une coop est semblable à un condominium?

Non. Un condominium demande aux membres d'acheter un logement et de payer des frais supplémentaires pour les services et l'entretien. Une coopérative n'est pas un investissement. Vous ne pouvez pas accumuler une valeur marchande ni vendre votre logement.

Une coopérative est enregistrée comme corporation à but non lucratif, donc elle n'est pas touchée par les valeurs du marché. Ceci permet de limiter les droits d'occupation avec peu de fluctuation, étant donné que les droits ne sont pas associés à la spéculation financière ou la quête de profit.

Occupation

Lorsque vous acceptez un logement dans la coopérative, vous devez signer une entente d'occupation. En signant ce contrat avec la coopérative, vous acceptez de respecter les statuts et règlements de la coopérative. Si vous décidez de déménager de la coopérative, vous devez simplement donner un préavis de 75 jours minimum et mettre fin à votre statut de membre. Vous n'aurez pas à vous soucier de la recherche d'un acheteur ou de la perte d'argent. La coopérative se charge de trouver de nouveaux membres.

Quelles sont les exigences que les membres de la coopérative doivent respecter?

Les membres doivent participer dans la gestion et l'entretien de la coopérative. Les membres doivent participer aux assemblées générales régulières, lors desquelles nous recevons de l'information et votons sur des questions diverses pour la coopérative. Nous devons également contribuer en nous joignant à des comités, en nous présentant aux élections pour siéger au conseil d'administration, ou d'une autre manière, en fonction de nos disponibilités, capacités et volonté d'acquérir de nouvelles compétences. Un minimum de quatre heures de participation bénévole par mois en moyenne est exigé de chaque membre.

Les comités

Les comités de la Coopérative d'habitation de la Côte de sable comprennent :

- Conseil d'administration (élus)
- Comité des membres
- Entretien
- Technologie
- Finance
- Planification stratégique
- Jardinage

Une coopérative est fondée sur le principe de coopération. Tous doivent participer et aider les uns les autres.

Exemples des droits d'occupation pour 2014 (sujets à modification sans préavis)

DROITS D'OCCUPATION AU TAUX DU MARCHÉ EN 2014	
TYPE DE LOGEMENT	DROITS D'OCCUPATION MENSUELS
1 chambre à coucher (193/5 Somerset)	719 \$
1 chambre à coucher	735 \$
1 chambre à coucher (accessible)	735 \$
2 chambres (appartement) (667B & C)	869 \$
2 chambres	911 \$
3 chambres à coucher (accessible)	1 004 \$
3 chambres à coucher (jardin, demi sous-sol)	1 004 \$
3 chambres à coucher (+ sous-sol)	1 019 \$
4 chambres à coucher	1 123 \$

LE PROCESSUS DE DEMANDE D'ADHÉSION

Voici un bref aperçu des étapes à suivre dans la demande d'adhésion à la Coopérative d'habitation de la Côte de sable. Pour plus d'information, veuillez nous contacter au 613-234-4554 ou nous envoyer un courriel à l'adresse office@sandyhill.coop.

- **Demande** : Veuillez remplir une demande d'adhésion et la remettre au bureau de la coopérative, soit par la poste ou en personne. Chaque membre du ménage âgé de 16 ans ou plus doit compléter une demande d'adhésion séparée, et *chaque candidat doit inclure un chèque non remboursable de 20 \$ pour les frais administratifs* (comptant ou chèque personnel au nom de Coopérative d'habitation Côte de sable). Les frais administratifs servent à déboursier les coûts associés à la vérification obligatoire du dossier de crédit du demandeur. *Si vous n'incluez pas la somme pour les frais administratifs ou tout autre document ou information nécessaire, votre demande d'adhésion ne sera pas traitée.* Afin d'assurer la confidentialité, la demande d'adhésion devrait être soumise dans une enveloppe scellée à l'intention du « Comité des membres ».
- **Entretien en vue de l'adhésion** : Une partie intégrale de l'adhésion à la coopérative est l'entretien avec le Comité des membres. Ceci permet au candidat d'en apprendre davantage sur la vie en coopérative et la communauté dans laquelle il vivrait. Cet entretien permet aussi au Comité d'assurer que le candidat comprennent les principes de la vie en coopérative et qu'il est intéressé et prêt à participer de façon coopérative et responsable dans la communauté. L'entretien est mené par deux membres du Comité des membres. L'entretien est organisé à un moment qui convient aux parties, et il est d'une durée d'environ 30-60 minutes.
- **Recommandation** : Si les résultats de l'entretien sont favorables, votre candidature sera recommandée pour adhésion à la coopérative et votre nom sera placé sur la liste d'attente. Votre position sur cette liste sera déterminée selon la date à laquelle vous avez **complété** votre demande. (Veuillez noter que personne ne devient membre de plein droit qu'au moment de son emménagement dans la coopérative).
- **La liste d'attente** : Une fois que votre nom figure sur la liste d'attente, un logement pourrait vous être offert dans l'espace d'un mois, ou dans quelques années. La progression de votre position sur la liste d'attente dépend entièrement de la disponibilité de logements. Nous contactons les personnes sur la liste d'attente de façon régulière afin de vérifier s'ils sont toujours intéressés à garder leur nom sur la liste d'attente. Conséquemment, il est important d'aviser le Comité des membres de tout changement à votre revenu, à la composition de votre ménage, à votre adresse et votre numéro de téléphone. Si nous sommes dans l'impossibilité de vous joindre, nous vous éliminerons de la liste d'attente.
- **Nous sommes des bénévoles** : Veuillez noter que le Comité des membres est formé de bénévoles. Nous tenterons de procéder au traitement de votre demande de façon assidue et efficace et de vous informer de sa progression. Votre patience est toujours appréciée.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES MEMBRES

La coopérative d'habitation de la Côte de sable utilise les critères suivants pour la sélection de ses membres :

- Compréhension et respect des principes de la coopérative, la volonté à participer dans les décisions et les activités de la coopérative (comme assister aux assemblées des membres, participer à des comités, siéger au conseil d'administration, effectuer des tâches nécessaires)
- Démontrer une responsabilité financière
- Revenu familial et composition du ménage respectent les exigences de la coopérative (comme la capacité de payer les droits d'occupation, ou une subvention est disponible et la composition du ménage peut être modifiée afin de s'adapter aux lignes directrices en matière d'occupation)
- Susceptible d'être un bon résident, qui va entretenir la propriété de la coopérative en bon état
- Susceptible d'être un bon voisin, prêt à vivre de façon coopérative et à respecter les droits des autres
- Preuve d'attitude positive, de capacité à vivre en communauté avec des personnes issues de milieux sociaux, économiques et culturels divers
- Preuve de volonté d'habiter de façon permanente ou de longue durée dans la coopérative

SOURCES DE REVENUS

La suivante est une liste de sources de revenus qui permettra de combler la section d'information financière dans la demande d'adhésion.

REVENU D'EMPLOI

Temps plein, régulier, permanent
Temps partiel, temporaire, occasionnel
Contrat
Saisonnier

Primes : Primes de quart de travail, Revenu de temps supplémentaire
Coût de la vie, Primes annuelles/saisonnnières
Commissions
Pourboires
Indemnités de maladie
Paiements de péréquations maladie à long terme

REVENU DE RETRAITE

CPP
Prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada
Pensions : Privé/Public/Vétéran/Invalidité
Supplément de revenu garanti
Régime de rentes du Québec
Pension de la Sécurité de la vieillesse
Allowance for Survivor Program
Programme d'allocation
Allocation pour vétérans
Prestation de guerre pour les civils

REVENU DE TRAVAIL AUTONOME

Affaires
Sous-traitances
Tutorats
Garde d'enfants, de bébés et de personnes âgées
Marche de chiens

Chauffeur de taxi
Autres emplois

AUTRE REVENU

Rente d'investissements

Intérêts : Parts de compagnie, Obligations d'épargne du Canada, Banque, Société de fiducie, Caisse de crédit
Indemnisation pour employés
Formation, allocation de formation
Assurance emploi

Compensation : Victime d'acte criminel
Paiement : Tuteur et curateur public
Assurance maladie : Bénéfices/Paiements
Étudiant : Bourses, aide financière
Étudiant : Revenu d'assistanat
Prestations familiales
Prestations municipales
Règlements judiciaires
Revenu agricole
Revenu immobilier
Allocation militaire civile
Paiements : société d'aide à l'enfance
Pension alimentaire
Contributions : famille, autre
Frais de stationnement

VÉRIFICATION DU REVENU

1. **Si vous avez un emploi régulier, veuillez soumettre :** les trois bordereaux de paies les plus récents, avec la date bien identifiée. *NOTEZ: Formulaire T4 et/ou votre plus récent avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada n'est pas acceptables comme preuve de revenu, par contre, il est possible que vous deviez soumettre ces documents tout de même*
2. **Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre les bordereaux de paies, veuillez soumettre :** une lettre de confirmation d'emploi, signé par votre employeur, imprimez sur papier avec l'en-tête de votre employeur, information de contact, qui indique :
 - a. Début de votre emploi
 - b. Type d'emploi : régulier, Temps plein/Temps partiel; temporaire/occasionnelle;
 - c. Revenu brut, heures/semaines, salaire mensuel/annuel;
 - d. Salaire de temps supplémentaire pour les 12 derniers mois
3. **Si vous êtes employé à forfait ou sous-traitance, veuillez soumettre :**
 - a. Une copie signée de votre contrat d'emploi
 - b. Les trois bordereaux de paies les plus récents
4. **Si vous recevez de l'assistance sociale, veuillez soumettre :**
 - Une lettre de votre intervenant social ou agence d'intervenante, qui indique la taille de votre maisonnée, votre allocation mensuelle d'hébergement et votre revenu annuel brut.
 - *Notez : une copie de vos prestations n'est pas suffisante comme preuve.*
5. **Si vous recevez une pension, une allocation de formation adulte, allocation d'invalidité ou compensation, veuillez soumettre :**
 - Une lettre de confirmation ou
 - des copies de vos chèques mensuels ou les bordereaux qui accompagnent les chèques.
6. **Si vous êtes employé autonome, veuillez soumettre :**
 - Une lettre d'état financier de comptable agréé qui indique a) revenue net de votre compagnie b) montant total de déductions salariales de votre compagnie pour les 12 derniers mois. OU
 - une déclaration statutaire confirmée par un notaire de votre revenue des 12 derniers mois et une projection de votre revenue pour les 12 prochains mois. Cette déclaration doit être accompagnée d'une copie de votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada.
7. **Si vous êtes employé à temps régulier ou saisonnier, veuillez soumettre :**
 - Votre dernier avis de cotisation de l'Agence de revenu du Canada avec formulaire T4, ainsi qu'une lettre de confirmation de votre employeur actuel (ou copies de votre assurance emploi) ainsi qu'un estimé de votre revenue pour les 12 prochains mois.
8. **Si vous êtes présentement sans emploi, veuillez soumettre :**
 - Des copies de vos rapports d'assurance emploi hebdomadaires

Notez : Étudiants et individus dans l'impossibilité de savoir quel sera le revenu : Veuillez soumettre un estimé réaliste et inscrire que c'est un estimé. Le cas échéant, veuillez expliquer votre méthodologie et calcul. Le cas échéant, vous devrez être en contact régulier avec l'agent responsable des subventions afin de vérifier votre revenu une fois ce dernier clarifié. Ceci vous permettra d'éviter des arriérés lorsque vous deviendrez membre de la coopérative.